



École aux quatre vents

**Résumé des normes et des modalités
d'évaluation des apprentissages
Année scolaire 2018-2019
Précolaire**

Une **première communication écrite** portant sur le cheminement scolaire et le comportement de votre enfant vous sera expédiée par courriel au plus tard le **15 octobre**.

Une **communication par mois** sera faite par le titulaire auprès des parents d'un élève ayant des difficultés d'apprentissage qui laissent craindre qu'il n'atteindra pas le seuil de réussite ou, ayant des comportements non conformes aux règles de conduite de l'école (*article 29.2 du Régime pédagogique*).

Au cours de l'année scolaire, **trois bulletins** seront produits :

Premier bulletin :

- Étape du 29 août 2018 au 2 novembre 2018
- Le bulletin sera remis aux élèves dans la semaine du 12 novembre 2018

Deuxième bulletin :

- Étape du 5 novembre 2017 au 2 mars 2018
- Le bulletin sera remis aux élèves dans la semaine du 12 mars 2018.

Troisième bulletin :

- Étape du 3 mars 2019 au 21 juin 2019
- Bulletin acheminé dans la semaine du 1^{er} juillet 2019.

Évaluation des apprentissages (préscolaire)

À l'éducation préscolaire, conformément au régime pédagogique, les résultats sont transmis à l'intérieur des bulletins sous forme de cotes indiquant l'état du développement des compétences ou le niveau de développement atteint par l'élève (étape 3). Ces compétences sont présentées dans le tableau suivant.

Compétences	Étape 1	Étape 2	Étape 3
	Résultat inscrit au bulletin	Résultat inscrit au bulletin	Résultat inscrit au bulletin
Se développer sur le plan sensoriel et moteur	X		X
Développer sa personnalité		X	X
Entrer en relation avec les autres	X		X
Communiquer oralement		X	X
Se familiariser avec son environnement	X		X
Mener à terme des projets et des activités		X	X

L'évaluation de votre enfant s'appuie sur les *Cadres d'évaluation des apprentissages* du programme d'éducation préscolaire.

Légende		
Cote	Étape 1 et 2	Étape 3
A	L'élève se développe très bien.	L'élève dépasse les attentes du programme.
B	L'élève se développe adéquatement.	L'élève répond aux attentes du programme.
C	L'élève se développe avec certaines difficultés.	L'élève répond partiellement aux attentes du programme.
D	L'élève éprouve des difficultés importantes.	L'élève ne répond aux attentes du programme.